

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, September 28, 2023

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met with videoconference this day at 9:15 a.m. [ET] to study Bill S-234: An Act to amend the Canadian Environmental Protection Act, 1999 (final disposal of plastic waste).

Senator Josée Verner (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Good morning everyone. My name is Josée Verner. I am a senator from Quebec and deputy chair of the committee. Today, we are conducting a meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

I would like to begin with a reminder. Before asking or answering questions, I would ask members and the witnesses in the room to please refrain from leaning in too close to the microphone or remove your earpiece when doing so. This will avoid any sound feedback that could negatively impact committee staff in the room.

[*English*]

Having said that, I invite my fellow committee members to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne, Inkerman senatorial division, Quebec.

Senator Gignac: Clément Gignac, Kennebec senatorial division, Quebec.

[*English*]

Senator Sorensen: Good morning. Karen Sorensen, Alberta.

Senator McCallum: Good morning. Mary Jane McCallum, Manitoba region.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Paul Massicotte, Lanaudière senatorial division, Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 28 septembre 2023

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 9 h 15 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (élimination définitive de déchets plastiques).

La sénatrice Josée Verner (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La vice-présidente : Bonjour à tous. Je m'appelle Josée Verner, je suis une sénatrice du Québec et je suis vice-présidente du comité. Aujourd'hui, nous tenons une séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

J'aimerais commencer par faire un petit rappel. Avant de poser des questions ou d'y répondre, je demanderais aux membres du comité et aux témoins présents dans la salle de s'abstenir de se pencher trop près du microphone ou de retirer leur oreillette lorsqu'ils le font. Cela permettra d'éviter tout retour sonore qui pourrait avoir un impact négatif sur le personnel du comité.

[*Traduction*]

Cela étant dit, j'invite mes collègues à se présenter.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, division sénatoriale d'Inkerman, au Québec.

Le sénateur Gignac : Clément Gignac, division sénatoriale de Kennebec, au Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Sorensen : Bonjour. Je m'appelle Karen Sorensen et je représente l'Alberta.

La sénatrice McCallum : Bonjour. Mary Jane McCallum, du Manitoba.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, division sénatoriale De Lanaudière, au Québec.

[English]

Senator Wells: David Wells, Newfoundland and Labrador.

Senator Arnot: Good morning. David Arnot, Saskatchewan.

The Deputy Chair: I wish to welcome all of you and the viewers across the country who are watching our proceedings. Today the committee begins its examination of Bill S-234, An Act to amend the Canadian Environmental Protection Act, 1999 (final disposal of plastic waste).

[Translation]

To this end, we welcome the Honourable Senator Carignan, who is sponsoring this bill. Senator, I would like to welcome you and to thank you for accepting our invitation. You have 10 minutes for your opening remarks. The floor is yours, Senator Carignan.

Hon. Claude Carignan, sponsor of the bill: Thank you, Madam Deputy Chair. Thank you, colleagues, for welcoming me this morning to study an important bill that is very close to my heart, Bill S-234, An Act to amend the Canadian Environmental Protection Act, 1999 (final disposal of plastic waste), of which I am the sponsor.

I would now like to provide you with an overview of this important bill which, although short in length, will have a beneficial and considerable impact on the environment. The aim of this bill is to reduce the pollution caused by Canada's plastic waste in less affluent countries, where it is exported on a massive scale.

This bill is identical to the version of Bill C-204 that was passed at second reading in the Senate and referred to your committee for study on June 22, 2021. Unfortunately, Bill C-204 died on the Order Paper on August 15, 2021 when the federal election was called, which meant that your committee did not have the opportunity to invite witnesses to begin studying it.

Bill C-204 was sponsored in the House of Commons by Conservative MP Scot Davidson. In the other place, MPs voted in favour of Bill C-204 at third reading. If Bill C-204 received such strong support from MPs, it's because a vast majority of them agree that the pollution caused by Canada's export of its plastic waste to other countries is a serious and growing problem that Canada has a moral responsibility to address.

[Traduction]

Le sénateur Wells : David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Arnot : Bonjour. Je m'appelle David Arnot, et je représente la Saskatchewan.

La vice-présidente : Bienvenue à tous, chers collègues, ainsi qu'à tous les Canadiens et Canadiennes qui nous regardent. Aujourd'hui, le comité entreprend son examen du projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (élimination définitive de déchets plastiques).

[Français]

Pour ce faire, nous accueillons l'honorable sénateur Carignan, qui parraine ce projet de loi. Monsieur le sénateur, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir accepté notre invitation. Vous disposez de 10 minutes pour votre allocution d'ouverture. La parole est à vous, sénateur Carignan.

L'honorable Claude Carignan, parrain du projet de loi : Merci, madame la vice-présidente. Merci, chers collègues, de m'accueillir ce matin dans le cadre de l'étude d'un important projet de loi qui me tient beaucoup à cœur, le projet de loi S-234, Loi modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (élimination définitive de déchets plastiques), dont je suis le parrain.

Je vous présente maintenant les grandes lignes de cet important projet de loi qui, bien qu'il soit court, aura des impacts bénéfiques et considérables sur l'environnement. L'objectif de ce projet de loi est de réduire la pollution que causent les déchets plastiques du Canada dans les pays moins nantis où ils sont massivement exportés.

Ce projet de loi est identique à la version du projet de loi C-204 qui avait été adoptée à l'étape de la deuxième lecture au Sénat et qui a été renvoyée le 22 juin 2021 à votre comité pour y être étudiée. Malheureusement, le projet de loi C-204 est mort au Feuilleton le 15 août 2021 en raison du déclenchement des élections fédérales, ce qui a fait en sorte que votre comité n'a pas eu la possibilité d'inviter des témoins pour entamer l'étude de ce projet de loi.

Le projet de loi C-204 a été parrainé à la Chambre des communes par le député conservateur Scot Davidson. À l'autre endroit, les députés ont voté en faveur du projet de loi C-204 à l'étape de la troisième lecture. Si le projet de loi C-204 a suscité une adhésion aussi forte chez les députés, c'est parce qu'une vaste majorité d'entre eux s'entendent pour dire que la pollution causée par l'exportation canadienne de ses déchets plastiques vers l'étranger pose un grave problème qui est grandissant et auquel le Canada a la responsabilité morale de s'attaquer.

Bill S-234 aims to ban the export from Canada of plastic waste destined for final disposal. As MP Davidson mentioned in his speech at second reading of Bill C-204:

The definition of “plastic waste“ outlined in the accompanying schedule is derived straight from the Basel Convention annexes. Likewise, “final disposal“ is a specifically defined term, meaning operations that do not lead to the possibility of resource recovery, recycling, reclamation or alternative reuse.

Bill S-234 obviously does not seek to ban the export of plastics for recycling.

If implemented, the measures in the bill would instead force Canada to only export plastic waste to a foreign country if it can be recycled there.

The data shows us that the problem tackled by Bill S-234 is very real. It indicates that containers containing plastic waste are sent abroad in very large quantities, even though they cannot be recycled there. Let us take some real examples from a written response from Environment and Climate Change Canada received by MP Davidson on April 26, 2022. According to this document, inspections in 2019 uncovered 11 containers totalling 181 tonnes of plastic waste from Canada to Malaysia. Inspections in 2020 also uncovered 15 containers totalling 298 tonnes of plastic waste from Canada to Vietnam. However, as reported by *The Fifth Estate* and *Enquête* in 2022, as Canada conducts too few inspections, the amount of waste exported is underestimated.

The management of plastic waste is a global environmental problem that particularly affects Asian countries, which receive huge quantities of waste from western countries. However, these developing countries are not equipped to manage all this plastic waste in an environmentally friendly way. Canada could help put an end to this type of pollution if it were to adopt Bill S-234.

It is worth remembering that China used to be Canada’s main market for plastic waste. However, at the end of 2017, China banned this practice by adopting much stricter standards for imported recyclable products. Our country then turned to other developing countries, particularly in Southeast Asia, to manage Canada’s plastic waste.

For companies in these developing countries, it is common practice to landfill or incinerate imported plastic waste. This

Le projet de loi S-234 vise à interdire au Canada l’exportation de déchets plastiques destinés à l’élimination définitive. Comme l’a mentionné le député Davidson dans son discours à l’étape de la deuxième lecture du projet de loi C-204, et je cite :

La définition de l’expression « déchet plastique » qui figure dans l’annexe est directement tirée des annexes de la Convention de Bâle. L’expression « élimination définitive » est elle aussi définie de manière stricte et désigne les opérations ne débouchant pas sur une possibilité de récupération, de recyclage, de réutilisation, de réemploi direct, ou tout autre utilisation des déchets.

Le projet de loi S-234 ne cherche évidemment pas à interdire l’exportation de plastique aux fins de recyclage.

Les mesures du projet de loi, si elles entrent en vigueur, visent plutôt à forcer le Canada à exporter uniquement des déchets plastiques dans un pays étranger si ces déchets peuvent y être recyclés.

Les données nous montrent que le problème auquel s’attaque le projet de loi S-234 est bien réel. Ces données révèlent que des conteneurs contenant des déchets plastiques sont envoyés en très grandes quantités à l’étranger, alors qu’ils ne peuvent y être recyclés. Prenons des exemples réels tirés d’une réponse écrite d’Environnement et Changement climatique Canada qu’a reçue le député Davidson le 26 avril 2022. Selon ce document, des inspections menées en 2019 ont permis de découvrir 11 conteneurs totalisant 181 tonnes de déchets plastiques du Canada vers la Malaisie. Des inspections en 2020 ont aussi permis de découvrir 15 conteneurs totalisant 298 tonnes de déchets plastiques du Canada vers le Vietnam. Or, comme le rapportait un reportage diffusé en 2022 aux émissions *The Fifth Estate* et *Enquête*, le Canada mène trop rarement des inspections et, par conséquent, la quantité de déchets exportée est sous-estimée.

La gestion des déchets plastiques est un problème environnemental mondial qui affecte de façon plus criante les pays asiatiques, car ces pays reçoivent d’immenses quantités de déchets des pays occidentaux. Or, ces pays en développement ne sont pas équipés pour gérer écologiquement tous ces déchets plastiques. Le Canada pourrait donc aider à mettre fin à ce type de pollution s’il adoptait le projet de loi S-234.

Rappelons que la Chine a été le principal marché pour les déchets plastiques du Canada. Toutefois, à la fin de 2017, la Chine a interdit cette pratique en adoptant des normes beaucoup plus sévères concernant les produits recyclables importés. Notre pays s’est alors tourné vers d’autres pays en développement, notamment en Asie du Sud-Est, pour gérer les déchets plastiques du Canada.

Pour les entreprises de ces pays en développement, c’est une pratique courante d’enfouir ou d’incinérer les déchets plastiques

situation has very concerning direct and indirect effects on the environment, as the 2022 reports from *The Fifth Estate* and *Enquête* show.

For example, the report told Canadians that their plastic waste ends up in dumps where very poor people collect it by hand to be used as cheap but highly polluting fuel in local factories. The incineration of plastic waste produces emissions that are toxic for the environment and dangerous for the residents of these Asian communities. According to the same reports, large quantities of plastic waste from Canada also end up in Asian rivers. The report also quoted the moving testimony of a young Indonesian environmental activist, Nina Azzahra, who asked Minister Guilbeault to ensure that Canada stop sending plastic waste to her country. Here is her message to the minister:

[English]

I really want you to stop — stop exporting your plastic waste to Indonesia. Just stop.

[Translation]

The Minister of Environment voted against Bill C-204 at the time, even though the report acknowledged the serious problem of plastic waste pollution caused by Canada in other countries.

Following this report, the export of our plastic waste continued. As a result, the pollution generated by our plastic waste on the other side of the world has devastating effects on these communities, on the health of their populations and on Canada's reputation.

It is true that Canada signed and ratified the Basel Convention in 2019 and that amendments to this convention were adopted to strengthen Canada's commitments to combat the export of plastic waste. However, this is still not enough, because this convention and its amendments still allow Canada to export its plastic waste via the United States.

According to the Canadian government, 98% of Canada's imports and exports of hazardous waste and hazardous recyclable materials involve the United States. However, the United States has not ratified the Basel Convention. It is therefore not subject to the same requirements when it comes to exporting plastic waste. As a result, Canada can send its plastic waste to the United States, which then sends it to developing countries that accept it. By sending its waste via the United States, Canada is indirectly doing what it cannot do directly. In doing so, Canada is violating the spirit of the Basel Convention.

importés. Cette situation a des effets directs et indirects très préoccupants sur l'environnement, comme le montrent les reportages de 2022 des émissions *The Fifth Estate* et *Enquête*.

À titre d'exemple, le reportage apprenait aux Canadiens que leurs déchets plastiques se retrouvent dans des dépotoirs où des personnes très pauvres les recueillent à la main pour qu'ils servent de combustible bon marché, mais très polluant dans des usines locales. L'incinération des déchets plastiques produit quant à elle des émissions toxiques pour l'environnement et dangereuses pour les résidents de ces communautés d'Asie. Toujours selon ces reportages, les déchets plastiques du Canada se retrouvent aussi en grande quantité dans les rivières de l'Asie. Ce reportage cite également le bouleversant témoignage d'une jeune militante écologiste indonésienne, Nina Azzahra, qui demande au ministre Guilbeault que le Canada cesse d'envoyer ses déchets plastiques dans son pays. Voici le message qu'elle adressait au ministre :

[Traduction]

Je veux vraiment que vous cessiez d'exporter vos déchets plastiques en Indonésie. Arrêtez.

[Français]

Or, le ministre de l'Environnement avait voté contre le projet de loi C-204 à l'époque, même si le reportage reconnaît le grave problème de la pollution des déchets plastiques que cause le Canada dans d'autres pays.

À la suite de ce reportage, l'exportation de nos déchets plastiques n'a pas cessé. La pollution générée à l'autre bout du monde par nos déchets plastiques a donc des effets dévastateurs pour ces communautés, pour la santé de leurs populations et pour la réputation du Canada.

Il est vrai que le Canada a signé et ratifié la Convention internationale de Bâle en 2019 et que des amendements à cette convention avaient été adoptés pour renforcer les engagements du Canada visant à lutter contre l'exportation de déchets plastiques. Cela demeure cependant insuffisant, car cette convention et ses amendements permettent toujours au Canada d'exporter ses déchets plastiques à l'étranger, en passant par les États-Unis.

En effet, selon le gouvernement du Canada, 98 % des importations et des exportations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses se font avec les États-Unis. Or, les États-Unis n'ont pas ratifié la Convention de Bâle. Ils ne sont donc pas soumis aux mêmes exigences quant à l'exportation des déchets plastiques. Le Canada peut donc envoyer ses déchets plastiques aux États-Unis, et ces derniers les envoient ensuite dans les pays en développement qui les acceptent. En faisant transiter ses déchets par les États-Unis, le Canada fait donc indirectement ce qu'il ne peut faire

On June 13, 2023, Canada passed Bill S-5, a landmark measure that recognizes Canada's right to a healthy environment. Is Canada being unethical? Is it hypocritical to flout the right of less affluent countries to a healthy environment by sending them plastic waste that is not recycled there?

It is time for this to stop and for Canada to finally assume its responsibilities. That's why I'm asking you to help me pass this bill. Thank you. I am available to answer any questions you may have.

The Deputy Chair: Thank you.

[English]

Senator Arnot: Senator Carignan, I'm really looking for your knowledge and advice on these quick questions and hope you can help me understand this issue a little better.

First of all, on Schedule 7 there are 32 items. Are some of these plastics unique to specific industries in Canada? If so, which industries?

Which plastic waste items considered hazardous and problematic from an environmental and human health perspective do you know of that are not on this list? In other words, are there others that should be added?

If these plastic waste items remain in Canada, do you know if they will be stored or destroyed? How do we protect the environment if we keep them in Canada? If plastic waste remaining in Canada is managed in an environmentally sound way, what investments do government and industry have to make to manage that waste?

And the last one is this, if you could speak to this: In the journal *Science* in 2016 Japanese academics published papers concerning bacteria that consume plastic. Is that a technology that could be applicable in Canada?

[Translation]

Senator Carignan: I will try to answer to the best of my knowledge. If, of course, you want us to go into certain things in more detail, we can always do that later, or there may be other witnesses who are better qualified than I am to answer these questions.

First of all, the list of items comes from the Basel Convention. The problem with this list is that the plastics on it are dangerous, but they can't be recycled or reused either; that's why we want to

directement. Ce faisant, notre pays viole l'esprit de la Convention de Bâle.

Le 13 juin 2023, le Canada a adopté le projet de loi S-5 en matière d'environnement, soit une mesure-phare qui reconnaît au Canada un droit à un environnement sain. Le Canada manque-t-il d'éthique? Fait-il preuve d'hypocrisie lorsqu'il bafoue le droit à l'environnement sain des pays moins nantis en leur envoyant ses déchets plastiques qui n'y sont pas recyclés?

Il est temps que cela cesse et que le Canada prenne enfin ses responsabilités. Voilà la raison pour laquelle je vous invite à m'aider à adopter ce projet de loi. Je vous remercie et je suis disponible pour répondre à vos questions.

La vice-présidente : Merci.

[Traduction]

Le sénateur Arnot : Sénateur Carignan, je sollicite vos connaissances et vos conseils pour répondre à ces questions, et j'espère que vous pourrez m'aider à comprendre un peu mieux ce dossier.

Tout d'abord, l'annexe 7 comporte 32 articles. Certains de ces plastiques sont-ils propres à des industries spécifiques au Canada? Dans l'affirmative, quelles sont ces industries?

Quels sont les déchets plastiques considérés comme problématiques et dangereux tant du point de vue de la protection de l'environnement que de la santé humaine, et qui ne figurent pas sur cette liste? Autrement dit, devrait-on ajouter d'autres éléments?

Si ces déchets plastiques demeurent au Canada, savez-vous s'ils seront stockés ou détruits? Dans le cas où nous les gardons au pays, comment assurer la protection de l'environnement, et en quoi devraient investir le gouvernement fédéral et l'industrie en ce qui concerne la gestion des déchets?

Enfin, dans un numéro de la revue *Science* paru en 2016, des chercheurs japonais ont publié des articles concernant une bactérie capable de se nourrir de déchets plastiques. S'agit-il d'une nouvelle technologie qui pourrait être applicable au Canada?

[Français]

Le sénateur Carignan : Je vais essayer de répondre au meilleur de mes connaissances. Si, évidemment, vous vouliez qu'on approfondisse certaines choses, on peut toujours le faire plus tard, ou il y a peut-être d'autres témoins qui seraient plus qualifiés que moi pour répondre à ces questions.

Premièrement, la liste des plastiques provient de la Convention de Bâle. Tout d'abord, le problème de cette liste est qu'il s'agit de plastiques dangereux, mais qui ne peuvent pas non plus être

ban their export and deal with them here. Obviously, it's difficult to determine which plastics come from which industry. We know that there are a lot of single-use plastics, so the food sector could be affected, but there are many other industries. It's difficult to pinpoint the percentage of each. Company representatives, particularly from the petrochemicals sector, acknowledged that they had to do more to eliminate and reduce single-use plastics or those for final disposal. We need to ensure that we have a cycle and a circular economy for these plastics. Those that are on the list are not part of it, because they are disposed of. How can we reduce them at the source?

The purpose of the bill is to prevent us from sending it elsewhere. If Canada doesn't have the technology or knowledge needed to reduce or manage the amount of plastic waste, I don't think that sending it to Vietnam or Malaysia will help. I was lucky enough to go to Asia recently and it's quite worrying to see the amount of plastic waste in the rivers there. Clearly, they don't have the capacity to manage it. So it's not up to Canada to shovel plastic waste into these countries and make the problem worse. This is one of the aims of the bill. Banning the export of plastic waste means that we have to manage it ourselves.

Now, how are we going to manage it? What innovations will we introduce? Like you, I've heard of these bacteria that consume plastic; it takes longer. Is this an innovative strategy that could help us manage the situation and ensure that Canada becomes a leader in finding new ways to eliminate this type of plastic? Perhaps. There are certainly other ways. Canada is very creative. We'll have to do it anyway.

An international agreement is currently being negotiated. In fact, Ottawa will take part in one of the negotiating rounds in 2024, when we really want to have better management and control of plastics. We have to move towards that. What will it cost? We never know, of course. If we don't want to absorb the cost of positive management of these plastics, we should stop producing and using them. We don't have to transfer these costs to developing countries.

Senator Miville-Dechêne: Thank you, Senator Carignan, for sponsoring this bill.

I'd like to hear what you have to say about the Basel Convention. You seem to be saying — and rightly so — that there is a safe-conduct whereby Canada can transfer to the United States waste that would not normally be acceptable in accordance with the Basel Convention.

recyclés ni réutilisés; c'est pour cela qu'on veut en interdire l'exportation et les traiter ici. Évidemment, c'est difficile de déterminer quels plastiques viennent de quelle industrie. On sait qu'il y a beaucoup de plastiques à emballage unique, donc le secteur de l'alimentation pourrait être touché, mais il y a plusieurs autres industries. C'est difficile de cerner le pourcentage de chacune. Les représentants des entreprises, particulièrement de pétrochimie, ont reconnu qu'ils devaient en faire plus pour éliminer et diminuer ces plastiques à usage unique ou à élimination définitive. Il faut s'assurer d'avoir un cycle et une économie circulaire pour ces plastiques. Ceux qui sont sur la liste n'en font pas partie, car ils sont éliminés. Comment les réduire à la source?

Le projet de loi vise à nous empêcher de les envoyer ailleurs. Si le Canada n'a pas les technologies ni les connaissances nécessaires pour diminuer la quantité de déchets plastiques ou pour les gérer, je ne pense pas que c'est en les envoyant au Vietnam ou en Malaisie que cela sera mieux. J'ai eu la chance d'aller en Asie récemment et c'est assez inquiétant de voir la quantité de plastiques dans les rivières de ces pays. Manifestement, ils n'ont pas la capacité de les gérer. Donc, ce n'est pas au Canada de pelleter et d'amplifier le problème dans ces pays. C'est notamment ce que vise le projet de loi. En interdisant d'exporter les déchets plastiques, cela signifie que nous devons les gérer nous-mêmes.

Maintenant, comment allons-nous les gérer? Que ferons-nous comme innovation? Comme vous, j'ai vu cette bactérie qui peut manger du plastique; c'est plus long. Est-ce que c'est une stratégie innovante qui pourrait nous aider à gérer la situation et à faire en sorte que le Canada devienne un leader en trouvant de nouvelles façons d'éliminer ce type de plastique? Peut-être. Il y en a sûrement d'autres. Le Canada fait preuve de beaucoup de créativité. Nous devons le faire de toute façon.

Il y a une entente internationale qui est en cours de négociation. D'ailleurs, Ottawa fera partie d'une des rondes de négociation en 2024, année où l'on souhaite vraiment avoir une meilleure gestion de contrôle des plastiques. On doit aller vers cela. Quel sera le coût? Évidemment, on ne le sait jamais. Si on ne veut pas absorber le coût de la gestion positive de ces plastiques, que l'on cesse de les produire et de les utiliser. On n'a pas à transférer ces coûts à des pays en développement.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci, sénateur Carignan, de parrainer ce projet de loi.

Je voudrais vous entendre un peu plus précisément sur la Convention de Bâle. Vous semblez dire — et vous avez raison de le dire — qu'il y a un sauf-conduit grâce auquel le Canada peut transférer aux États-Unis ces déchets qui ne seraient pas acceptables normalement, conformément à la Convention de Bâle.

Like any convention, the Basel Convention, which is in force, is non-binding. Does Canada comply with it? Are any shipments or exports leaving Canada in compliance with the Basel Convention? According to the research we have, is all the waste we send to the United States more or less recyclable when it comes out?

Senator Carignan: There are several elements to the Basel Convention. There are amendments concerning the management system through which we must have the authorization of the importing country and communicate with it to ensure a good understanding of the plastic products or waste that are being shipped. Canada has finally ratified the convention and its amendments. However, there is one amendment to the convention that Canada has not ratified: it concerns the ban on the export of plastics. Canada respects one part of the convention, the management part, but not the ban, which it has not ratified. This means that Canada has the possibility of concluding agreements with countries that have not signed the Basel Convention, like the United States. Normally, there should be a reasonable or rational equivalence management system to ensure that standards are so well managed that the United States handles the plastic waste we export in the same reasonable way that we would. However, this does not resolve the issue of the ban. As the export of plastics is not banned, that part of the convention is not respected. As for the issue of management, we have difficulty controlling the origin and destination of our waste and labelling within our own country.

Imagine: even if you impose these standards and say that the United States is going to do it, how can you monitor all this in a foreign country? It obviously doesn't work. Have you seen the reports on *Enquête*? It's clear that waste from Canada is ending up in landfill sites in India and Indonesia. The system isn't working.

The best way forward would be to ban this waste, as agreed in the amendment to the Basel Convention to provide for a ban, and to manage it ourselves. This would avoid transferring the problem to developing countries that clearly do not have the capacity to deal with it and are bigger producers than we are. They already have their hands full managing their own plastic waste. It's not for us to find the easy way out and pile it on the heap over there.

Senator Miville-Dechêne: Ultimately, we're aiming for a total ban?

Senator Carignan: Exactly. For this type of plastic.

Senator Miville-Dechêne: That's right.

Comme cette convention est en vigueur, évidemment, comme toute convention, elle est non contraignante. Est-ce que le Canada la respecte? Y a-t-il des envois, des exportations qui sortent du Canada et qui respectent la Convention de Bâle? Est-ce que, selon la recherche dont on dispose, tout s'en va vers les États-Unis et en ressort avec plus ou moins de déchets recyclables?

Le sénateur Carignan : Il y a plusieurs éléments à la Convention de Bâle. Il y a des amendements concernant le système de gestion par l'intermédiaire duquel on doit avoir l'autorisation du pays importateur et communiquer avec lui pour s'assurer d'une bonne compréhension des produits ou des déchets plastiques qui sont expédiés. Le Canada a finalement ratifié la convention et ses amendements. Cependant, il y a un amendement à la convention que le Canada n'a pas ratifié : c'est celui qui touche l'interdiction d'exporter des plastiques. Le Canada respecte une partie de la convention, celle qui touche la gestion, mais pas celle de l'interdiction, qu'il n'a pas ratifiée. Cela fait en sorte que le Canada a la possibilité de conclure des ententes avec des pays non signataires de la Convention de Bâle. Les États-Unis n'ont pas signé cette convention. Normalement, il devrait y avoir un système de gestion raisonnable ou rationnel d'équivalences pour faire en sorte que les normes soient si bien gérées qu'en exportant aux États-Unis, c'est comme si c'était fait ici et de façon raisonnable. Par contre, cela ne règle pas la question de l'interdiction. Comme on ne l'interdit pas, cela n'est pas respecté. Sur la question de la gestion, on a de la difficulté à contrôler l'origine et la destination de nos déchets et de l'étiquetage à l'intérieur même de notre pays.

Imaginez : même si vous imposez ces normes et même si vous dites que les États-Unis vont le faire, comment faire le suivi de tout cela dans un pays étranger? On voit que ça ne fonctionne pas. Avez-vous vu les reportages à *Enquête*? De toute évidence, il y a des déchets en provenance du Canada qui se retrouvent dans des dépotoirs en Inde et en Indonésie. Le système ne fonctionne pas.

La meilleure façon de faire serait la suivante : interdisons ces déchets, comme on en avait convenu dans l'amendement de la Convention de Bâle pour prévoir l'interdiction, et gérons-les nous-mêmes. On évitera de transférer le problème à des pays en développement qui n'ont manifestement pas la capacité de le régler et qui sont de plus gros producteurs que nous. Ils en ont déjà plein les bottes à gérer leurs propres déchets plastiques. Ce n'est pas à nous de trouver la voie facile et d'empiler sur le tas là-bas.

La sénatrice Miville-Dechêne : On vise une interdiction totale, finalement?

Le sénateur Carignan : Exactement. Pour ce type de plastique.

La sénatrice Miville-Dechêne : Exact.

You probably remember the scandal at the Montreal sorting centre, where we saw that bales were piling up when China closed its borders. Do we know if there have been any improvements since to these facilities, these sorting centres that separate recyclable plastic waste? Have there been any studies? Do you have any information on this?

Senator Carignan: I know that Montreal has terminated its agreement with the firm mentioned in the report.

There are major challenges in the sorting centres. I'm going to talk a little about my past. I was mayor of Saint-Eustache. I sat on the board of Tricentris, the sorting centre in Lachute that covers a large part of the northern suburbs. We had become one of the biggest sorting centres in Quebec. The different types of plastic have to be sorted mechanically; some are contaminated, others are not, like plastic grocery bags that get caught in the pulley system and block the system, which means that many of these products become waste and go into bales.

A lot depends on China. If the Chinese government decides to block aluminum or cardboard, it accumulates in the yard. When the market tries an avenue or when we find outlets, that's where we try to send the waste, but with completely variable costs and revenues. This wasn't a problem for a not-for-profit organization subsidized by the municipalities, but in the private sector, where profit is an important aspect, what are the outlets? What kind of contamination is acceptable? According to the standards, we can send 5% of contaminated products. We're sending 20% or 25% —that's what we've seen in inspections carried out by Canadian inspectors. This is extremely difficult to manage for a use that is — In 2016, 86% of plastic waste was landfilled. We have problems with glass too. I'm getting ahead of myself, but glass is another issue.

Senator Miville-Dechêne: So 86% of plastic waste —

Senator Carignan: Landfilled here.

Senator Miville-Dechêne: Landfilled here.

Senator Carignan: In 2016.

Senator Miville-Dechêne: Okay. Thank you.

Senator Carignan: It's a complex problem, because I can also talk about landfill disposal. It is landfilled with all the other waste. Do municipalities have a responsibility? Should we say that the waste was landfilled in a given place instead of being mixed with other putrescible waste and that together we are

Vous vous rappelez probablement le scandale du centre de tri de Montréal, où on a vu que les ballots se sont accumulés au moment où la Chine avait fermé ces frontières. Depuis ce temps, est-ce que nous savons s'il y a des améliorations à ces installations, à ces centres de tri qui permettent de séparer les déchets plastiques recyclables? Est-ce qu'il existe des études? Avez-vous des informations là-dessus?

Le sénateur Carignan : Je sais que Montréal a mis fin à son entente avec la firme dont on parlait dans le reportage.

Il y a de gros défis dans les centres de tri. Je vais parler un peu de mon passé. J'ai été maire d'une ville, Saint-Eustache. J'ai siégé au conseil d'administration du centre de tri, Tricentris, qui est situé à Lachute et qui couvre une grosse partie du territoire de la couronne nord. On était devenu un des plus gros centres de tri au Québec. Il faut gérer tout cela mécaniquement pour trier les différents types de plastiques; certains sont contaminés, d'autres ne le sont pas, les sacs de plastique pour l'épicerie s'accrochent dans le système de poulie et viennent bloquer le système, ce qui fait en sorte que beaucoup de ces produits deviennent des déchets et vont dans des ballots.

Cela dépend beaucoup de l'exportation de la Chine. S'ils décident de bloquer l'aluminium ou le carton, cela s'accumule dans la cour. Quand le marché essaie une avenue ou quand on trouve des débouchés, c'est là qu'on essaie d'envoyer les déchets, mais avec des coûts et des revenus complètement variables. Ce n'était pas grave pour un organisme sans but lucratif subventionné par les municipalités, mais dans le secteur privé, où le profit est un aspect important, quels sont les débouchés? Qu'est-ce qu'on accepte comme contamination? Les normes sont de 5 % de produits contaminés que l'on peut envoyer. On en envoie à 20 ou 25 % — c'est ce qu'on a vu dans des inspections qui ont été faites par des inspecteurs du Canada. C'est extrêmement difficile à gérer pour une utilisation qui est... En 2016, 86 % des déchets plastiques étaient enfouis. On a des problèmes avec le verre aussi. Je déborde, mais le verre, c'est un autre enjeu.

La sénatrice Miville-Dechêne : Donc, 86 % des déchets plastiques...

Le sénateur Carignan : Enfouis ici.

La sénatrice Miville-Dechêne : Enfouis ici.

Le sénateur Carignan : En 2016.

La sénatrice Miville-Dechêne : D'accord. Merci.

Le sénateur Carignan : C'est un problème complexe, parce que je peux aussi parler de l'enfouissement. Il est enfoui avec tous les autres déchets. Y a-t-il une responsabilité municipale? Devrait-on dire qu'on l'a enfoui à un endroit X et qu'ensemble on le gère mieux, et quand on aura des technologies pour

managing it better, and when we have technologies to recover or reuse it, we will know where it is in the landfill?

[English]

Senator Wells: Thank you, Senator Carignan, for bringing this bill forward.

I have a couple of questions. I agree with the objectives of the bill. The questions I have are around the integrity of the product, enforcement and things like that.

The other thing that strikes me is the question of, yes, it may be good for Canada to ban export, but do the countries that are being damaged the most have import bans on products such as these? Or are you aware of any that have the import bans?

[Translation]

Senator Carignan: If the countries that have ratified the convention ban plastic waste, we should automatically refrain from sending it there.

The problem is that countries that have not ratified the ban will accept this plastic waste, which will find its way onto their territory more or less legally. Later, when the authorities of those countries become aware of this, it will cause a crisis. However, those that have ratified the ban should not normally receive the waste.

[English]

Senator Wells: Senator Carignan, we know — or I know — there is deliberate mislabelling of HS Codes, or the codes that are attached to the products that go out. Is there any way, other than greater site inspections, that can get around this problem — the question of mislabelling? Does a port inspector inspecting the export know these products are in there if they're not labelled as such? We know that not every exporter —

[Translation]

Senator Carignan: The bill aims to ban a type of plastic that can't be recycled and reused, that has no second life. So, that's the type that should be disposed of once and for all. For the rest, as far as inspection and labelling are concerned, will people try to circumvent the law?

It's already happening, because notices of violation are issued and minor fines are imposed. Sometimes they're just warning letters. In fact, MP Scot Davidson asked a question about this in the House. According to my notes, there are very few notices of violation issued or deterrent fines imposed. Often, we simply send warning letters.

le récupérer ou le réutiliser, on saura à quel endroit il se trouve dans le site d'enfouissement, plutôt que de tout mélanger avec des déchets putrescibles?

[Traduction]

Le sénateur Wells : Je remercie le sénateur Carignan d'avoir présenté ce projet de loi.

J'ai quelques questions. Je souscris aux objectifs du projet de loi, mais je m'interroge sur des enjeux liés à l'intégrité et à l'application de la loi, entre autres.

Il est peut-être avantageux pour le Canada d'interdire les exportations de certains déchets plastiques, mais les pays qui subissent le plus de dommages ont-ils imposé des restrictions d'importation? Savez-vous si certains pays ont mis en place ce genre de restrictions?

[Français]

Le sénateur Carignan : Si les pays qui ont ratifié la convention l'interdisent, on ne devrait automatiquement pas les envoyer là-bas.

Le problème, c'est que les pays qui n'ont pas ratifié l'interdiction vont accepter ces déchets plastiques qui vont y entrer de façon plus ou moins légale. Par la suite, lorsque le pays s'en rendra compte, ça va provoquer une crise. Par contre, si le pays a ratifié l'interdiction, les déchets ne devraient normalement pas s'y rendre.

[Traduction]

Le sénateur Wells : Sénateur Carignan, nous savons qu'il existe des cas d'étiquetage frauduleux liés aux codes SH. Existe-t-il à votre avis un moyen de régler ce problème, autre que les inspections périodiques des lieux? Les équipes chargées d'inspecter les produits d'exportation sont-elles informées sur ce genre de cas d'étiquetage erroné ou frauduleux? Ce ne sont pas tous les exportateurs qui...

[Français]

Le sénateur Carignan : Le projet de loi vise l'interdiction d'un type de plastique qui ne peut être recyclé et réutilisé, qui n'a pas de deuxième vie. Donc, c'est celui qui devrait être éliminé de façon définitive. Pour le reste, en ce qui concerne l'inspection et l'étiquetage, des gens vont-ils essayer de contourner la loi?

Cela se fait déjà, parce que des avis d'infraction sont émis et des amendes mineures sont imposées. Parfois, ce ne sont que des lettres d'avertissement. Le député Scot Davidson avait d'ailleurs posé une question en Chambre à ce sujet. Selon mes notes, il y a très peu d'avis d'infraction émis ou d'amendes dissuasives imposées. Souvent, on envoie simplement des lettres d'avertissement.

Not only is the inspection system more or less effective, but the fines imposed don't really serve as a deterrent. So there's a lot of work to be done in this area.

In my opinion, labelling is another issue, a parallel issue. It's a complex issue with several components. There are a number of laws and programs that need to be implemented, and labelling is part of that. If a product that is not recyclable and to be disposed of permanently is labelled as a recyclable product, the companies at fault should have to pay severe fines.

[English]

Senator Wells: Thank you for that. Is there consideration given for smaller amounts of the banned product as a compound of a larger product? For example, a diaper might have a certain compound that might make the plastic more flexible or more rigid, depending on the product. Is there any consideration given to smaller amounts or trace amounts of these ingredients when the majority of the product might be something that is not that?

[Translation]

Senator Carignan: These products don't necessarily come in alone. They are often mixed or contaminated, and that is a factor. For example, when a diaper is shipped, normally it is not new; it has been used.

In my opinion, this is not the kind of product that should be exported to a developing country.

[English]

Senator Wells: I do know that thousands of tonnes of diapers were sent to Afghanistan for incineration. That's not a good thing. They are obviously a country that can't handle that in any environmentally sound way. When we think of amendments or the sharp edges around this bill, we should think of those instances as well.

[Translation]

Senator Carignan: I believe there are amendments that can improve a private bill. I am open to any amendment that would improve the bill. I would be pleased.

Senator Massicotte: I'd like to summarize to confirm that I've understood everything.

The bill represents an important step towards a real solution. For the time being, we're explaining the reasons why companies might not comply with the bill or we're finding other things that prevent us from finding a solution. I still think we need to plan

Non seulement le système d'inspection est plus ou moins efficace, mais les amendes imposées ne sont pas vraiment dissuasives. Cela fait en sorte qu'il y a un gros travail à faire sur ce plan.

L'étiquetage, pour moi, est un autre enjeu, un enjeu parallèle. C'est une question complexe qui comporte plusieurs éléments. Il y a plusieurs lois et programmes qui doivent être mis en vigueur, et l'étiquetage en fait partie. Si un produit n'est pas recyclable, qu'il est à élimination définitive et qu'on l'étiquette comme un produit recyclable, il faut prévoir des amendes sévères pour les entreprises fautives.

[Traduction]

Le sénateur Wells : Je vous remercie. Prend-on en considération les petites quantités du produit interdit en tant que composante d'un produit plus complexe? Par exemple, une couche-culotte peut contenir une certaine composante qui rend le plastique plus souple ou plus rigide, selon le produit. Prend-on en considération les petites quantités ou les traces de ces composantes même si le produit final est différent?

[Français]

Le sénateur Carignan : Ces produits n'entrent pas nécessairement seuls. Ils sont souvent mixtes ou contaminés et cela entre en ligne de compte. Par exemple, lorsqu'une couche est expédiée, normalement, elle n'est pas neuve; elle a été utilisée.

À mon avis, ce n'est pas le genre de produit qu'on doit exporter dans un pays en développement.

[Traduction]

Le sénateur Wells : Je sais par exemple que des milliers de tonnes de couches ont été envoyées en Afghanistan pour y être incinérées; ce n'est pas l'idéal. Il est évident que ce pays n'est pas en mesure d'assurer une gestion des déchets respectueuse de l'environnement. Nous devons ainsi garder ce genre d'exemples en tête lors de notre réflexion sur les amendements à apporter au projet de loi dont nous sommes saisis.

[Français]

Le sénateur Carignan : Je crois qu'il y a des amendements qui peuvent améliorer un projet de loi d'initiative privée. Je suis ouvert à tout amendement qui viendrait bonifier le projet de loi. Cela me ferait plaisir.

Le sénateur Massicotte : J'aimerais résumer, afin de confirmer que j'ai tout à fait compris.

Le projet de loi représente une étape importante vers une réelle solution. Pour le moment, on expose les motivations qui pourraient pousser des entreprises à ne pas respecter le projet de loi ou on trouve d'autres trucs qui font en sorte qu'on n'arrive

the next stage and take the issue seriously. You clearly said that companies will try to circumvent the law to make a bit of money. So, if I understand correctly, we'll still be at the same point.

Senator Carignan: Basically, what I'm saying is that the ban is more important than the current system. The government will say that a system is in place and that there is an agreement with the United States to ensure that these things do not happen and that when plastic waste is sent there, it is properly managed. However, it's clear that it's not working and that the law is being circumvented at the moment. There is a ban on plastic products that have to be disposed of permanently. As Europe has done and in accordance with the Basel Convention, we have ratified the ban and it is in force. Consequently, Canada needs to do what these countries are doing.

We need to do more than just say that the ban may be difficult to apply in certain situations. The fact that it is difficult to impose sanctions or ensure control does not mean that we should authorize it either. Just because it is difficult to control speed on the roads does not mean that speed limits should be abolished. All that has to be managed.

Senator Massicotte: What would be more important would be to use our influence to correct the shortcomings immediately.

Senator Carignan: A number of things need to be corrected. For example, the government is currently banning plastic straws. Admittedly, it's a step in the right direction, but we all agree that given the millions of tonnes of plastic used and produced in Canada, banning straws is a symbolic gesture. However, it sends out the message that the government wants to tackle the problem.

In my opinion, if the government really wants to tackle the problem, it should first ratify the ban amendment to the Basel Convention and pass the bill. Passage of the bill would mean that even if the ban amendment is not ratified, the government would be obliged to respect it.

The House of Commons passed the bill by a majority. It's the same principle. The message was understood in the House of Commons, but the problem has still not been resolved. The idea would be to resolve it now by passing the bill and sending it back to the House of Commons, which has already passed it. It would be odd if it didn't pass it again.

I would also say that if we want to send messages and lecture other countries, we have to make sure we're doing our job. It's hard to send messages to other countries when we're not doing what we should be doing at home.

pas à trouver une solution. Je pense qu'il faudrait tout de même planifier la prochaine étape et prendre la question au sérieux. Vous avez dit clairement que les entreprises vont essayer de contourner la loi pour gagner un peu d'argent. Donc, si je comprends bien, on en sera toujours au même point.

Le sénateur Carignan : Dans le fond, ce que je dis, c'est que l'interdiction est plus importante que le système actuel. Le gouvernement va dire qu'un système est en place et qu'il y a une entente avec les États-Unis pour s'assurer que ces choses ne se produisent pas et que lorsque ces déchets sont envoyés, ils sont bien gérés. Par contre, on voit bien que ça ne fonctionne pas et que la loi est contournée actuellement. Pour les produits de plastique qui sont à élimination définitive, il y a une interdiction. Comme l'Europe l'a fait et conformément à la Convention de Bâle, on a ratifié l'interdiction et elle est en vigueur. Le Canada doit donc faire comme ces pays.

Il faut faire plus que dire que la règle d'interdiction peut être difficile à appliquer dans certaines situations. Le fait qu'il est difficile d'imposer des sanctions ou d'assurer un contrôle ne fait pas en sorte qu'on doit autoriser la chose non plus. Ce n'est pas parce qu'on a de la difficulté à contrôler la vitesse sur les routes qu'on doit supprimer les limites de vitesse. Tout ça doit être géré.

Le sénateur Massicotte : Ce qui serait plus important, ce serait de se servir de notre influence pour corriger immédiatement les lacunes.

Le sénateur Carignan : Plusieurs éléments doivent être corrigés. Par exemple, le gouvernement interdit les pailles en plastique actuellement. Certes, c'est un pas dans la bonne direction, mais on s'entend pour dire que comparativement aux millions de tonnes de plastique utilisé et produit au Canada, les pailles sont symboliques. Par contre, on envoie le message que le gouvernement veut s'attaquer au problème.

À mon avis, si le gouvernement veut vraiment s'attaquer au problème, il devrait d'abord ratifier l'amendement d'interdiction prévu à la Convention de Bâle et adopter le projet de loi. L'adoption du projet de loi ferait en sorte que même si l'amendement lié à l'interdiction n'est pas ratifié, le gouvernement serait tenu de le respecter.

La Chambre des communes a adopté le projet de loi à la majorité. C'est le même principe. Le message a été compris à la Chambre des communes, mais le problème n'est toujours pas réglé. L'idée serait justement de le régler maintenant en adoptant le projet de loi et en le renvoyant à la Chambre des communes, qui l'a déjà adopté. Ce serait curieux qu'elle ne l'adopte pas de nouveau.

Je dirais aussi que si on veut envoyer des messages et faire la morale à d'autres pays, on doit s'assurer de faire notre travail. C'est difficile de lancer des messages aux autres pays parce qu'on ne fait pas ce qu'on doit faire à l'interne.

Senator Massicotte: Thank you.

[English]

Senator McCallum: Thank you for your presentation, senator. I wanted to look at the overall problem of why we are doing this ban. If we don't export it and we don't address the plastic pollution crisis in Canada, then we are essentially doing to Canada what this bill is trying to address to protect other countries. We haven't gotten to the root of the problem.

In a *Toronto Star* article, Karen Wirsig, the plastics program manager at the NGO Environmental Defence, says that as long as recycling is seen as the main solution and if plastic is not eliminated at the source, we will continue to have to ban and continue to see if there is an oversight body to monitor this. She says that without substantial new action by all levels of government to prevent plastics from becoming waste, we will continue to have this problem.

Another concern that came forward was the pollution to freshwater lakes that is happening in our own country with plastics — that the unsustainable production, consumption and management of plastic, with its durability and ubiquity, threaten the health of our fresh water and that these macroplastics break down into microplastics and are ingested by fish, birds and other animals in our own country. So unless we address that root cause — and if Canada does not ban plastics in this country — export will always remain a problem.

Could you see an amendment that could be included in this bill to address the problem of this production, overconsumption and use of plastics?

[Translation]

Senator Carignan: You raise an important issue. Obviously, the best solution is to reduce production at the source. If we don't reduce it at the source, we must at least use plastics that can be reused, recycled and, ultimately, disposed of in the most environmentally friendly way possible.

Yes, it's a problem here in Canada. This is a private bill, so it has its limits. With a private bill, you can't spend money to avoid a problematic situation.

Secondly, the bill must fall under federal jurisdiction. There is a link with exports, so it is clearly a bill under federal jurisdiction.

Le sénateur Massicotte : Merci.

[Traduction]

La sénatrice McCallum : Je vous remercie pour votre présentation. Je souhaite me pencher sur le problème global qui sous-tend les motifs pour lesquels nous imposons une telle interdiction. Si nous n'abordons pas de front la crise de la pollution par le plastique en sol canadien, alors ce projet de loi ne servira qu'à protéger l'environnement dans d'autres pays. Nous ne nous sommes pas encore attaqués à la racine du problème.

Dans un article du *Toronto Star*, Karen Wirsig, responsable du programme sur les plastiques au sein de l'ONG Environmental Defence, affirme que tant que la pratique du recyclage sera considérée comme la principale solution, et que les déchets plastiques ne seront pas éliminés à la source, nous continuerons à imposer une interdiction et à devoir compter sur un organisme de surveillance pour maîtriser la situation. Selon Mme Wirsig, sans l'intervention importante de tous les ordres du gouvernement pour empêcher que les produits en plastique ne se transforment en déchets, ce problème subsistera.

La production, la consommation et la gestion non durables des produits en plastique, lesquels sont durables et omniprésents, représentent une menace pour la qualité de nos réserves d'eau douce. En effet, les déchets plastiques se dégradent en microplastiques qui sont ensuite ingérés par les poissons, les oiseaux et d'autres animaux partout au pays. Par conséquent, si nous ne nous attaquons pas aux causes fondamentales de la pollution en interdisant les plastiques à l'échelle nationale, nos exportations vont demeurer problématiques.

Pourriez-vous envisager l'ajout d'un amendement au projet de loi afin d'aborder les enjeux liés à la production, la surconsommation et l'utilisation des plastiques?

[Français]

Le sénateur Carignan : Vous soulevez un problème important. Évidemment, la meilleure solution, c'est de réduire la production à la source. Si on ne la réduit pas à la source, on doit au moins se servir de plastiques qui peuvent être réutilisés, recyclés et, à la limite, éliminés de la façon la plus écologique possible.

Ici au Canada, oui, c'est un problème. Il s'agit d'un projet de loi d'initiative privée, donc il a des limites. Avec un projet de loi de nature privée, on ne doit pas engager de dépenses pour éviter d'avoir une situation problématique.

Deuxièmement, le projet de loi doit être de compétence fédérale. Il y a un lien avec l'exportation, ce qui fait qu'il s'agit manifestement d'un projet de loi de compétence fédérale.

When we propose amendments to limit or reduce plastic waste at the base, we start to fall within provincial jurisdiction, and that can be more problematic. Obviously, the whole issue of managing plastics is a complex one. The beauty of this bill is that it ensures that it becomes an issue for companies to produce plastics that can't be recycled, despite it being profitable to do so, because they'll have to manage their disposal here and innovate to dispose of them here. This will probably lead them to change products, to favour products that are recyclable or to use cardboard or another type of product. The indirect effect will help create pressure to reduce the use of this type of product.

So that's an indirect effect of the bill, but proposing explicit amendments that deal with reduction at the source takes us into provincial jurisdiction. In fact, the House of Commons proposed an amendment that my team and I incorporated into the bill. It has to respect provincial jurisdiction; it's specifically to avoid any drift in this area.

I agree with you: The problem of reduction at the source exists in Canada. Besides, I think you've travelled abroad. If you've been to Asia, you've probably noticed that the problem is much bigger there, and sending them our plastics won't help them solve it.

[English]

Senator McCallum: This problem with involving all levels of government — we always pass legislation that has interjurisdictional issues. What makes this different from the other bills that we have passed?

[Translation]

Senator Carignan: Because the bill concerns the Canadian Environmental Protection Act, which specifically targets the export of products and is therefore clearly an area of federal jurisdiction.

[English]

Senator McCallum: Thank you.

[Translation]

Senator Gignac: I congratulate our colleague, Senator Carignan, for his involvement and leadership on this issue. We understand that this bill is somewhat a mirror image of Bill C-204, which had gone through all the stages in the House of Commons and reached the Senate stage, but could not be passed because of the election.

Lorsqu'on propose des amendements pour aller vers la limite ou vers la réduction à la base, on commence à tomber dans un champ de compétence des provinces, et cela peut être plus problématique. Par ailleurs, évidemment, toute la gestion du plastique est une question complexe. La beauté de ce projet de loi, c'est qu'il fait en sorte que c'est peut-être rentable de produire du plastique qui n'est pas recyclable, mais cela deviendra problématique pour les entreprises de le produire, parce qu'elles seront obligées de gérer leur élimination ici et d'innover pour l'éliminer ici. Cela les amènera probablement à changer de produits, à privilégier des produits qui sont recyclables ou à utiliser du carton ou un autre type de produit. L'effet indirect contribuera à créer une pression pour diminuer l'utilisation de ce type de produit.

Voilà donc un effet indirect du projet de loi, mais le fait de proposer des amendements explicites qui touchent la réduction à la source nous mène dans le champ de compétence des provinces. D'ailleurs, un amendement avait été proposé par la Chambre des communes et intégré dans le projet de loi; c'est une chose que l'on a faite avec mon équipe. Cela doit respecter le champ de compétence des provinces; c'est spécifiquement pour éviter une dérive de ce côté.

Je suis d'accord avec vous : le problème de réduction à la source est présent au Canada. D'ailleurs, je pense que vous avez voyagé à l'étranger. Si vous êtes allée en Asie, vous avez sûrement constaté que le problème est beaucoup plus important là-bas, et ce n'est pas en leur envoyant nos plastiques qu'on les aidera à régler leur problème.

[Traduction]

La sénatrice McCallum : Nous avons l'habitude d'adopter des projets de loi qui génèrent toutes sortes de problèmes de chevauchement des compétences. Qu'est-ce qui différencie ce projet de loi des autres que nous avons adoptés?

[Français]

Le sénateur Carignan : Parce que celui-ci touche la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, qui vise particulièrement l'exportation de produits et qui est donc manifestement un champ de compétence du gouvernement fédéral.

[Traduction]

La sénatrice McCallum : Je vous remercie.

[Français]

Le sénateur Gignac : Je félicite notre collègue le sénateur Carignan de sa participation et de son leadership dans ce dossier. On comprend que ce projet de loi est un peu le miroir du projet de loi C-204, qui avait franchi toutes les étapes à la Chambre des communes et s'était rendu à l'étape de l'étude au Sénat, mais n'a pu être adopté en raison des élections.

I think all Canadians have seen the images of plastic waste containers in Asia. It was embarrassing for an industrialized country like Canada.

In fact, I have two questions. First, given that this bill is the continuation of the one that had gone through all the stages and was about to be passed, why are we allowing 12 months before it comes into force? Is it because consultations are held with the industry? It seems to me that was coming. That's my first question.

My second question is this. How can we ensure that this bill is complied with? Will sanctions and inspections be introduced by order-in-council? Obviously, we can't mention everything in a bill, but afterwards, when it comes into force, how will it work? Will it be by order-in-council? Will the government finally ensure that the spirit of the bill is respected? Thank you.

Senator Carignan: To answer your question about the time frame, I think that when we pass a bill that prohibits doing something that is currently being done and that some processes may be under way, we must allow a certain amount of time to ensure that we don't take people by surprise and put them in a position to commit an offence.

Earlier, I mentioned the example of driving regulations and speeding. When a municipality installs a new stop, there's a sign beforehand saying that on a given date, there will be a new stop at that location. This is so that people will change their behaviour and respect the bylaw when it comes into force. It's a question of fairness.

Secondly, in terms of the enforcement system, the Environment Act already has a whole system of regulation and protection, particularly amended sections 185 and 186. When you look at the entire management and control system, it's all there. Obviously, this will ban the use of certain plastics, but the export of other plastics that can be recycled will still be allowed, and there's a whole labelling and control system already in place. At that point, inspectors will only have to identify which plastics can be sent and which cannot. The aim is not to prevent the use or export of plastics that can be reused or recycled. Otherwise, we'll find ourselves short of clothes, because some of the plastics we send out are used to make clothes, when everything is properly recycled, of course. That's kind of the concept behind it; it's all there.

Should the government provide more resources or impose tougher penalties? The maximum fines are pretty steep. For a first offence, it's \$2,000.

Je pense que tous les Canadiens ont vu les images de conteneurs de déchets plastiques en Asie. C'était gênant pour un pays industrialisé comme le Canada.

En fait, j'ai deux questions. Premièrement, étant donné que ce projet de loi est la suite de celui qui avait franchi toutes les étapes et qui était sur le point d'être adopté, pourquoi accorde-t-on 12 mois avant l'entrée en vigueur du projet de loi? Est-ce parce qu'il y a une consultation avec l'industrie? Il me semble que ça s'en venait. Voilà ma première question.

Ma deuxième question est la suivante. Comment peut-on s'assurer que ce projet de loi sera respecté? Est-ce par décret que l'on adoptera des sanctions, des inspections? Évidemment, on ne peut pas tout mentionner dans un projet de loi, mais par la suite, pour la mise en vigueur, comment cela fonctionnera-t-il? Est-ce que ce sera par décret? Le gouvernement va-t-il enfin s'assurer que l'esprit du projet de loi sera respecté? Merci.

Le sénateur Carignan : En ce qui a trait à la question du délai, je pense que lorsqu'on adopte un projet de loi qui interdit de faire quelque chose qui se fait actuellement et qu'il peut y avoir des éléments en cours de processus, on doit accorder un certain délai pour s'assurer de ne pas prendre les gens par surprise et pour ne pas les placer dans la position de commettre une infraction.

Plus tôt, j'ai parlé de l'exemple du Code de la route et des excès de vitesse. Lorsqu'une municipalité installe un nouvel arrêt, il y a une enseigne auparavant indiquant qu'à telle date, il y aura un nouvel arrêt à cet endroit. C'est pour que les gens modifient leur comportement et respectent le règlement lorsqu'il sera en vigueur. C'est une question d'équité.

Deuxièmement, sur le plan du système d'application, la Loi sur l'environnement a déjà tout un système de réglementation et de protection, particulièrement les articles qui sont modifiés, soit les articles 185 et 186. Lorsqu'on examine tout le système de gestion et de contrôle, tout est là. Évidemment, cela interdira l'usage de certains plastiques, mais l'exportation d'autres plastiques qui peuvent être recyclés sera encore permise et il y a tout un système d'étiquetage et de contrôle qui est déjà en place. À ce moment-là, les inspecteurs devront donc seulement identifier les plastiques qui pourront être envoyés ou non. L'objectif n'est pas d'empêcher d'utiliser ou d'exporter des plastiques qui peuvent être réutilisés ou recyclés. Sinon, on se retrouvera en manque de vêtements, parce qu'il y a une partie des plastiques qu'on envoie qui servent à fabriquer des vêtements, quand tout est bien recyclé, évidemment. C'est un peu le concept à cet effet; tout est là.

Le gouvernement devrait-il accorder plus de ressources ou imposer des sanctions plus sévères? Les amendes maximales sont assez salées. Pour une première infraction, c'est 2 000 \$.

For a company that moves containers one behind the other and could be in breach of the law — if only one in ten is caught — \$2,000 isn't much. Fines need to be much more of a deterrent.

The Deputy Chair: I too have a few questions.

I understand that since we're talking about exports, this bill is under federal jurisdiction. The fact remains that these non-recyclable plastics will have to be processed by the provinces, or even the municipalities.

Do they have the capacity to do this at the moment? Do you know if there have been any discussions with the provinces and municipalities? You used to be a mayor. How is all this perceived? Is the 12-month period for implementing the bill enough time to adjust?

Senator Carignan: The bill has already been studied in the House of Commons. A number of stakeholders, including representatives of the industry and environmental groups, have testified. No particular problems were raised, even by the industry, which said that we had to do more and to innovate.

The same goes for the provinces. When we tabled the bill, my team sent letters back to these interest groups to find out if they had any comments to make or specific points to raise. This included the Quebec government. We have not received any comments or heard any particular concerns about the implementation or management of this bill.

Obviously, the bill will encourage innovation, but I would remind you that in 2016, 86% of plastic waste was landfilled. What are we going to do with the 20,000 tonnes or so that will not be sent to developing countries but kept here? How are we going to manage them? How will we treat them? I hope we find innovative ways that we can then export to other countries. It's even better to manage plastic waste here. If we can't manage it, I'm not sure that developing countries are in a better position to do so.

The Deputy Chair: I agree with the objective. Indeed, what we can't do here —

Senator Carignan: There will be an issue, but it's not unmanageable; it will be the same for other plastics. Ultimately — it's not what I want — they will be in a landfill, but they won't be in our rivers and in the ocean.

The Deputy Chair: At this point, there are still exports going on with the United States. Do we know if the United States has any comments?

Pour une entreprise qui fait passer des conteneurs l'un derrière l'autre et qui pourrait être en situation d'infraction — si on en attrape une seule sur dix —, 2 000 \$, c'est peu. Il faut que ce soit des amendes beaucoup plus dissuasives.

La vice-présidente : J'aurais quelques questions moi aussi.

Je comprends qu'étant donné qu'il s'agit d'exportation, c'est un champ de compétence du fédéral. Il n'en demeure pas moins que ces plastiques non recyclables devront être traités par les provinces, voire les municipalités.

En ce moment, sont-elles capables de le faire? Savez-vous s'il y a eu des discussions avec les provinces et les municipalités? Vous avez été maire. Comment tout cela est-il perçu? Est-ce que la période de 12 mois pour la mise en vigueur du projet de loi est suffisante pour s'ajuster?

Le sénateur Carignan : Le projet de loi a déjà été étudié à la Chambre des communes. Plusieurs intervenants, comme des représentants de l'industrie et des groupes environnementaux, ont témoigné. Il n'y a pas de problèmes particuliers qui ont été soulevés, même de la part de l'industrie, qui disait qu'on doit en faire plus et qu'on doit innover.

De la part des provinces, c'est la même chose. Lorsqu'on a déposé le projet de loi, mon équipe a renvoyé des lettres à ces groupes d'intérêt pour savoir s'ils avaient des commentaires à faire ou des éléments particuliers qu'ils voulaient soulever. Cela inclut le gouvernement du Québec. On n'a reçu aucun commentaire ni entendu aucune crainte particulière sur la mise en vigueur ou la gestion de ce projet de loi.

Évidemment, cela favorisera l'innovation, mais je vous rappelle qu'en 2016, 86 % des déchets plastiques étaient enfouis. Que va-t-on faire avec ces quelque 20 000 tonnes qui ne seront pas envoyées dans des pays en développement et que l'on va garder ici? Comment va-t-on les gérer? Comment va-t-on les traiter? J'espère qu'on va trouver des moyens innovants qu'on pourra ensuite exporter aux autres pays. C'est encore mieux de les gérer ici. Si on n'est pas en mesure de les gérer, je ne suis pas sûr que les pays en développement sont mieux placés pour le faire.

La vice-présidente : Je suis d'accord avec l'objectif. Effectivement, ce que l'on n'est pas capable de faire ici...

Le sénateur Carignan : Il y aura un enjeu, mais cela n'est pas ingérable; ce sera la même chose pour les autres plastiques. À la limite — ce n'est pas ce que je souhaite —, ils seront enfouis, mais ils ne seront pas dans nos rivières et dans l'océan.

La vice-présidente : À ce moment-ci, il y a quand même des exportations qui ont cours avec les États-Unis. Est-ce qu'on sait s'il y a des commentaires qui viennent de ce pays?

Senator Carignan: No. These agreements always aim to prioritize a healthy environment, raise environmental standards and improve the way it's managed. The people I've consulted don't see this as an issue, because it's in line with that objective and with that of the Basel Convention, which, once again, has ratified the ban on exporting and trading with this type of final disposal waste. There is a consensus on this. Unfortunately, Canada hasn't signed it, and the United States hasn't signed or ratified the Basel Convention, which creates a loophole. This is what we want to put an end to.

Senator Miville-Dechêne: First, the border. It's all going to come down to that: How do we carry out those inspections? I sponsored a bill on the issue of modern slavery. It's now been two years since the bill was passed, and we still haven't stopped a single shipment of goods produced through forced labour. I mention this because I'm trying to understand how inspectors will be able to tell the difference between plastic that can be exported and that which is prohibited in the same bundle of plastic. Perhaps I'm picking up on my colleague's question. I know you won't be the one enforcing the law, but I'm asking you if you have given any thought to this issue.

Senator Carignan: It's already an issue. These products are already being sampled and analyzed. In fact, in the response that MP Scot Davidson received from Minister Guilbeault about offences — it had to do with businesses that have been issued sanctions or penalties and the number of incidents that occurred when exporting waste.

For there to be an offence, there has to be an investigation and inspections have to be carried out. Here, for example, in 2017, a warning letter stated that the container had 44,487 kilograms of lead waste in it. Therefore, the waste contained lead. A container had 1,000 kilograms of commingled waste in it. A \$2,000 fine was issued in 2018 for 26,000 kilograms of scrap metal and e-waste, and the container had lead or balancing weights in it. I have a whole list of offences that inspectors are able to identify, such as contaminated paper with more than 5% plastic content, for example. So it's not recycled paper. They have the expertise and the inspectors to do that.

Are there enough inspectors right now? Do they do enough inspections? We think the numbers are underestimated. It's a problematic situation.

Senator Miville-Dechêne: Thank you for giving me some reassurance.

Senator Carignan: I would prefer to reassure you a lot, but it's not up to me.

Le sénateur Carignan : Non. L'objectif de ces ententes est toujours de privilégier un environnement sain, ainsi qu'augmenter les normes environnementales et la façon de le gérer. Les gens que j'ai consultés ne voient pas un enjeu de cette nature, car cela va dans cet objectif et dans celui de la Convention de Bâle qui, encore une fois, a ratifié l'interdiction d'exporter et de faire du commerce avec ce genre de déchet à élimination définitive. Cela fait consensus. Malheureusement, le Canada ne l'a pas signée, les États-Unis n'ont pas signé ni ratifié la Convention de Bâle, ce qui crée une échappatoire. C'est ce à quoi on veut mettre fin.

La sénatrice Miville-Dechêne : D'abord, la frontière. C'est là que cela va se jouer : comment fait-on ces inspections? J'ai présenté un projet de loi sur la question de l'esclavage moderne. Dans ce cadre, deux ans après l'adoption du projet de loi, on n'a pas encore arrêté une seule cargaison contenant des marchandises issues du travail forcé. Si je vous parle de ce cas, c'est parce que j'essaie de comprendre comment les inspecteurs pourront, dans le même ballot de plastique, faire la différence entre le plastique que l'on peut exporter et celui qu'il est interdit d'exporter. Je reprends peut-être la question de mon collègue. Je sais que ce n'est pas vous qui allez mettre la loi en vigueur, mais je vous demande si vous avez réfléchi à cette difficulté.

Le sénateur Carignan : Cela existe déjà. Il y a déjà de l'échantillonnage et de l'analyse qui est faite auprès de ces produits. D'ailleurs, dans la réponse que le député Scot Davidson a reçue de la part du ministre Guilbeault sur les infractions... La question portait sur les entreprises qui ont reçu des sanctions ou des pénalités et sur le nombre d'incidents qui se sont produits lors de l'exportation de déchets.

Pour qu'il y ait une infraction, il faut qu'il y ait une enquête et qu'il y ait des inspections qui sont faites. Ici, par exemple, en 2017, une lettre d'avertissement affirmait que le conteneur renfermait 44 487 kilogrammes de déchets de plomb. Donc, il y avait du plomb dans les déchets. Un conteneur renfermait 1 000 kilogrammes de déchets mélangés. Dans le cas d'une amende de 2 000 \$ qui a été imposée en 2018, le conteneur renfermait 26 000 kilogrammes de rebuts de métaux et de déchets électroniques, et il contenait du plomb ou des masses d'équilibrage. J'ai toute une liste d'infractions que les inspecteurs sont capables d'identifier, comme quand il s'agit de papier contaminé à plus de 5 % avec des plastiques, par exemple. Ce n'est donc pas du papier recyclé. Ils ont l'expertise requise et les inspecteurs pour faire cela.

Est-ce qu'il y a suffisamment d'inspecteurs aujourd'hui? Est-ce qu'ils font assez d'inspections? On pense que les chiffres sont sous-estimés. C'est une situation problématique.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci de me rassurer un peu.

Le sénateur Carignan : J'aurais aimé vous rassurer beaucoup, mais cela ne dépend pas de moi.

Senator Miville-Dechêne: So it's all about these inspections, which help determine that what's going to the United States is not what it should be?

Senator Carignan: They are samples. We have samples now, like a survey, so that can provide an order of magnitude if we extrapolate.

Senator Miville-Dechêne: Okay. Thank you.

[English]

Senator McCallum: Senator Carignan, I didn't thank you for putting this bill forward. My concern here is not with your bill but with this problem of plastics. My concern is the right to a healthy environment, not only for Canadians but for other people around the world, and it includes protecting mother earth, whether it's land, water or air.

What mechanisms, if any, does Canada currently have in place to prevent negative impacts on the environment or human health caused by plastic waste after it is legally exported to other countries, including the United States? Do you think that this should be a responsibility that Canada takes on?

[Translation]

Senator Carignan: I am somewhat relying on what I see in section 185 of the Canadian Environmental Protection Act, and in the agreements. When Canada signs agreements, it must have the consent of the country receiving the waste, and a certain number of rules must be in place to monitor or determine what's being done with the waste.

The problem is when this waste is sent to countries that haven't signed the Basel Convention or developing nations. It's a way to monitor, it's random, and it is dependent on the country's desire to do it and the means it has to do it.

I went to Vietnam in January and I saw a great deal of plastic waste in the river. My hotel was on a small island and we had to take a small boat to get there. I took a photo of what I saw: It was all plastic. I was flabbergasted; it's very peculiar. So the hotel site was fantastic, but on my way there when I saw the plastic waste in the water as we would dock, I was flabbergasted. It's really a major problem countries have to deal with, particularly in Asia and Africa. It's a much bigger challenge than ours, so we must keep from exacerbating the problem for them. Obviously, I'm not familiar with their monitoring methods. I'm talking about Vietnam because I was there in January, but if they do have a method for monitoring that waste, it's not working.

La sénatrice Miville-Dechêne : Tout se fait donc à partir de ces inspections, qui permettent de déterminer que ce qui s'en va aux États-Unis ne correspond pas à ce que cela devrait être?

Le sénateur Carignan : Ce sont des échantillons. Là, on a des échantillons, comme un sondage, donc cela peut donner un ordre de grandeur lorsqu'on extrapole.

La sénatrice Miville-Dechêne : D'accord. Merci.

[Traduction]

La sénatrice McCallum : Sénateur Carignan, je ne vous ai pas encore remercié d'avoir présenté ce projet de loi. Ce n'est pas votre projet de loi qui me préoccupe, mais bien le problème des plastiques. Je milite pour le droit à un environnement sain, non seulement pour la population canadienne, mais pour tous les autres peuples au monde. Ce combat inclut la protection de la Terre mère, qu'il s'agisse de la terre, de l'eau ou de l'air.

Quels mécanismes, s'il y en a, le Canada a-t-il mis en place pour prévenir les conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine de l'exportation légale de déchets plastiques vers d'autres pays, notamment les États-Unis? Pensez-vous que le Canada devrait assumer cette responsabilité?

[Français]

Le sénateur Carignan : Je me fie un peu sur ce que je vois dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, à l'article 185, et sur les ententes. Lorsque le Canada conclut des ententes, il doit avoir l'accord du pays qui reçoit les déchets, et il doit y avoir un certain nombre de règles qui sont mises en place pour contrôler ou déterminer ce que l'on fait de ces déchets par la suite.

Le problème, c'est lorsque ces déchets sont envoyés dans des pays non signataires de la Convention de Bâle ou des pays en développement. C'est une façon de contrôler, c'est aléatoire, cela dépend de la volonté du pays et des moyens qu'il a.

Je suis allé au Vietnam au mois de janvier et j'ai vu une grande quantité de déchets plastiques dans la rivière. Mon hôtel était situé sur une petite île et on y avait accès en petit bateau. Ce que je voyais, je l'ai pris en photo : c'était juste du plastique. J'étais estomaqué; c'est très particulier. Donc, le site de l'hôtel était fantastique, mais en m'y rendant et en voyant les déchets plastiques dans l'eau pour accoster, j'étais estomaqué. C'est vraiment un problème majeur que les pays ont à gérer, et ce, particulièrement en Asie et en Afrique. Il est beaucoup plus important que ce que nous avons comme défi, alors on doit éviter d'amplifier le problème pour eux. Manifestement, je ne connais pas leurs méthodes de contrôle. Je parle du Vietnam parce que j'y étais au mois de janvier, mais s'ils ont une méthode pour contrôler ces déchets, elle ne fonctionne pas.

Senator Miville-Dechêne: In Africa, there is plastic on the ground everywhere; you walk around, and the plastic with the wind is surreal.

Senator Carignan: So we need to lead the way.

[*English*]

Senator McCallum: Thank you. When countries accept this plastic, as it is waste already, how do they benefit from it? I also wanted to remark that we are also exporting goods in plastic.

I've been to Vietnam. I spent three weeks there. Canada is also exporting products in plastics that people are buying there, and then they dispose of it in their country, and I did see the plastic going down the mountainside when I went to a Buddha temple, and I was very shocked at what I saw.

So how do these countries benefit? And then that comment on our exporting plastics in containers. Some countries are really receiving it from two ends.

[*Translation*]

Senator Carignan: What's the benefit? I imagine that, in some cases, plastics can be reused and recycled, and they see an opportunity to recycle plastic. What I'm aiming for here is final disposal plastic.

What's in it for them? I think they benefit economically, because I imagine the businesses that receive these plastics are paid a certain amount of money. Look at the *Enquête* report: People take final disposal plastic and burn it to keep warm, so they can use it as an energy source. Perhaps that is what's in it for them.

However, we're forgetting all the harmful effects, which are the pollutants in the air and all the contaminants. There is a clear benefit, but extremely harmful effects also come with that. So, in the balance, it seems that some decide to use this advantage, but I think it's up to us in Canada to lead the way and manage our own waste. When you take your garbage bins to the curb, you don't leave them in your neighbour's yard; you want to manage your garbage yourself until it gets picked up, you don't go put it in your neighbour's bin.

The Deputy Chair: I'm just going to take this opportunity to ask you if you have a preliminary assessment or if further managing this waste will have any financial impact on provinces and municipalities. I was wondering if you had those at this stage.

La sénatrice Miville-Dechêne : En Afrique, il y a du plastique partout au sol; on se promène, et le plastique avec le vent, c'est surréaliste.

Le sénateur Carignan : Donc, nous devons être des leaders.

[*Traduction*]

La sénatrice McCallum : Je vous remercie. Lorsqu'un pays accepte d'importer des déchets plastiques, de quelle manière en tire-t-il profit? Je tenais aussi à rappeler que le Canada exporte également des produits en plastique.

J'ai passé trois semaines au Vietnam. Le Canada exporte des produits en plastique que les gens achètent là-bas et dont ils se débarrassent ensuite. Je me rappelle avoir été très choquée de voir des déchets plastiques dévaler le flanc d'une montagne lorsque je me suis rendue dans un temple bouddhiste.

Quels sont donc les avantages pour ces pays? J'aimerais également vous entendre à propos des exportations de produits et de déchets plastiques par conteneurs. Certains pays reçoivent aussi bien nos produits finis que nos déchets.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Quel est le bénéfice? J'imagine que, dans certains cas, le plastique peut être réutilisé et recyclé, et ils voient la possibilité de recycler du plastique. Ce que je vise ici, c'est le plastique à élimination définitive.

Quel est le bénéfice qu'ils en tirent? Je pense que c'est un bénéfice économique, parce que j'imagine que les entreprises qui reçoivent ces plastiques reçoivent un certain montant d'argent. Voyez le reportage d'*Enquête* : les gens prennent le plastique à élimination définitive et le brûlent pour se chauffer, pour s'en servir comme source d'énergie. C'est peut-être cela qu'ils voient comme un bénéfice.

Cependant, on oublie tous les effets néfastes, qui sont les polluants dans l'air et tout ce qui est contaminant. Il y a un bénéfice apparent, mais il y a des effets extrêmement néfastes qui viennent avec. Donc, il semble que, dans la balance, certains décident de se servir de cet avantage, mais je pense que c'est à nous, au Canada, d'agir comme leaders et de gérer nos propres déchets. Quand vous mettez vos poubelles sur le bord du chemin, vous n'allez pas les mettre chez le voisin; vous voulez les gérer vous-même jusqu'à ce que l'entreprise les ramasse, vous n'allez pas les mettre dans le bac du voisin.

La vice-présidente : Je vais juste en profiter pour vous demander si vous disposez d'une évaluation préliminaire ou s'il y aura des répercussions financières sur les provinces et les municipalités pour gérer davantage ces déchets. Je me demandais si vous les aviez à ce moment-ci.

Senator Carignan: I think businesses will have to adapt or decide whether they will keep using these types of plastic products. They will try alternative sources, but I imagine they are already doing that, because they know it's coming.

As far as municipalities are concerned, I don't feel there will be any higher costs because municipalities already manage tons of waste of all kinds. If we have 24,000 tonnes of waste in Canada that needs to be managed here so that we don't export it, I don't think that's a disproportionate cost; it really isn't. As a former mayor and former member of the sorting centre board, I don't think it's a big deal.

Senator Gignac: I really liked your image of what we do with our garbage vis-à-vis our neighbours.

Our North American economy is highly integrated; your bill talks a lot about banning the export of plastic waste —

Senator Carignan: Of final disposal plastic waste; so it's only a small portion of it.

Senator Gignac: Okay, but what about imports? You argued that earlier; you may have "somewhat" convinced my colleague when you told her there would be inspections and mechanisms in place to prevent this waste from being sent to the United States. However, could we end up with stuff we would rather see stay in the United States, because basically we couldn't have exported that waste to the United States under normal circumstances? That's the other side of the story.

Because the economy is highly integrated, and businesses have subsidiaries on both sides of the border, would they only check things going to the United States, or would that be done for things entering Canada as well?

Senator Carignan: Of course, we're trying to avoid offloading the problem elsewhere. If we're naive enough to import someone else's problem and deal with it — I don't think that's what we want. That's why the countries ratified the amendment to prohibit that, as Europe and some OECD countries did —

Senator Gignac: I talked about the United States, because it didn't ratify the amendment. That's our big neighbour, it's 10 times bigger than we are and U.S. businesses are highly integrated. Therefore, I was wondering if your bill should allude to —

Senator Carignan: "I'm not sending you any, but don't you send me any."

Le sénateur Carignan : Je pense que ce sont plutôt les entreprises qui devront s'adapter ou décider si elles vont continuer d'utiliser ce genre de produits de plastique. Elles vont essayer des sources alternatives, mais j'imagine qu'elles le font déjà, car elles savent sûrement que cela s'en vient.

Pour ce qui est des municipalités, je ne crois pas qu'il y aura des coûts plus élevés, parce que les municipalités gèrent déjà des tonnes de déchets de toutes sortes. S'il y a 24 000 tonnes de déchets au Canada qui doivent être gérées à l'interne pour qu'on ne les exporte pas, je ne crois pas que c'est un coût disproportionné; vraiment pas. Comme ancien maire et ancien membre du conseil du centre de tri, je suis d'avis que ce n'est pas un gros enjeu.

Le sénateur Gignac : J'ai bien aimé votre image de traitement des poubelles par rapport au voisin.

On a une économie nord-américaine qui est très intégrée; dans votre projet de loi, on parle beaucoup d'interdiction d'exportation de déchets plastiques...

Le sénateur Carignan : De déchets plastiques d'élimination définitive; donc, c'est une petite partie.

Le sénateur Gignac : Quand même, qu'en est-il sur le plan de l'importation? Vous avez donné des arguments plus tôt; cela a peut-être convaincu « un peu » ma collègue quand vous avez dit qu'il y aura de l'inspection et des mécanismes en place pour éviter qu'on envoie ces déchets aux États-Unis. Cependant, à l'inverse, peut-on se retrouver avec des trucs qu'on aurait aimé voir rester aux États-Unis, parce que, dans le fond, on n'aurait pas pu exporter ces déchets aux États-Unis normalement? C'est l'autre côté de la médaille.

Étant donné qu'il s'agit d'une économie très intégrée, avec des entreprises qui ont des filiales des deux côtés de la frontière, est-ce qu'il y aura un contrôle vers les États-Unis d'un côté seulement ou à l'entrée au Canada aussi?

Le sénateur Carignan : Évidemment, on vise à éviter d'envoyer le problème ailleurs. Si nous sommes assez naïfs pour importer le problème d'un autre et pour nous en occuper... Je crois que cela n'est pas souhaitable. D'ailleurs, c'est pour cela que les pays ont ratifié l'amendement visant l'interdiction, comme l'Europe l'a fait et comme certains pays de l'OCDE...

Le sénateur Gignac : Je parlais des États-Unis, parce qu'ils n'ont pas ratifié l'amendement. C'est notre grand voisin, ils sont 10 fois plus gros que nous et les entreprises américaines sont fortement intégrées. Donc, je me demandais si, dans votre projet de loi, il ne devrait pas y avoir une allusion...

Le sénateur Carignan : « Je ne t'en envoie pas, mais ne m'en envoie pas. »

Senator Gignac: I'm not sure how to phrase it, but my point is that we're always focused on not wanting to repeat what we saw on television with the containers of plastic waste that were sent to Asia.

Canada will develop expertise because of the ban on exporting plastic waste we can't recycle to other countries.

My point, "integrated recovery," is this: Are we going to end up receiving waste from the Americans, and not being able to send them any? I'm trying to see it from their perspective.

Senator Carignan: I believe that subsection 186(1) states:

. . . the Minister may . . . prohibit, completely or partially and under any conditions that may be prescribed, the import, export or transit of waste . . .

So the minister already has the power to do it. If there were an issue and it got worse, or if we found ourselves not sending plastic waste but receiving even more waste, the minister could already prohibit that by order, with the approval of the Governor-in-Council, as stated in subsection 186(1) of the Canadian Environmental Protection Act. We have other —

Senator Gignac: I don't mean to question your intentions. It's just that the economy is highly integrated, as you know quite well. The companies producing plastics are sometimes big multinationals. I don't know how many times a week products might cross the border. We know how many times they cross to produce an automobile: they cross over 40 times before a customer purchases an automobile, and that automobile surely goes back and forth across the border.

At what point do we come across the definition of this fabled plastic under the objects of the bill?

Senator Carignan: There is an appended list identifying the types of products that can't be reused or recycled. It's pretty well defined. The minister retains the power to prohibit imports of certain types of waste; we don't always receive the nicest things.

You have seen the story about wastewater imported from sewage treatment plants in Vermont and Maine that was poured onto farmland here in Quebec. It's allowed and it looks like it's been checked, but I'd rather they pour it on their fields than mine.

Senator Massicotte: Senator, you made a comment. Given your experience with the sorting centre, you said there were no major problems in terms of managing the surplus. If you want to use it —

Senator Carignan: [Technical difficulties]

Le sénateur Gignac : Je ne sais pas comment on peut dire cela, mais mon point, c'est que tout est toujours axé sur le fait qu'on ne veut pas répéter ce qu'on a vu à la télévision avec les conteneurs de déchets plastiques qu'on avait envoyés en Asie.

Le Canada va développer une expertise en raison de l'interdiction d'exporter à l'étranger les déchets plastiques qu'on ne peut pas recycler.

Mon point, « reprise intégrée », est le suivant : est-ce que ce sera nous qui recevrons des trucs des Américains que nous ne leur enverrons pas d'autre part? J'essaie de voir l'autre côté de la médaille.

Le sénateur Carignan : Je crois que le paragraphe 186(1) prévoit ce qui suit :

[...] le ministre peut [...] interdire, en tout ou en partie, aux conditions prévues par règlement, l'importation, l'exportation ou le transit de déchets [...]

Donc, le ministre a déjà le pouvoir de le faire. S'il y avait un problème et si cela empirait, ou si l'on se trouvait à ne pas envoyer de déchets, mais à en recevoir plus, le ministre pourrait déjà l'interdire par décret, avec l'agrément du gouverneur en conseil, selon ce que je vois au paragraphe 186(1) de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. On a d'autres...

Le sénateur Gignac : Je ne veux pas prêter de mauvaises intentions; c'est juste que l'économie est très intégrée, comme vous le savez très bien. Les compagnies qui produisent du plastique, ce sont parfois de grosses multinationales. Je ne sais pas combien de fois par semaine les produits peuvent passer. On le sait quand il s'agit de la production d'une automobile : c'est 40 fois avant qu'une automobile soit achetée par un client, et l'automobile a sans doute traversé les deux côtés de la frontière.

À quel moment tombe-t-on sur la définition de ce fameux plastique sous l'objet de la loi?

Le sénateur Carignan : Il y a une liste en annexe qui identifie le type de produit ne pouvant pas être réutilisé ou recyclé. C'est assez bien défini. Le ministre a toujours le pouvoir d'interdire l'importation de certains déchets; ce n'est pas tout le temps jouable ce que l'on reçoit.

Vous avez vu le dossier de l'importation des eaux usées des usines d'épuration du Vermont et du Maine qui sont étendues dans des champs agricoles ici, au Québec. C'est permis et cela semble contrôlé, mais je préférerais qu'ils les étendent sur leurs champs plutôt que sur les miens.

Le sénateur Massicotte : Sénateur, vous avez fait un commentaire. Étant donné votre expérience avec le centre de tri, vous avez affirmé qu'il n'y avait pas de problème majeur du point de vue de la gestion de l'excédent. Si on veut s'en servir...

Le sénateur Carignan : [Difficultés techniques]

Senator Massicotte: I have a different understanding of it. As a society, I thought we had a major problem with our waste. Is that right or —

Senator Carignan: It is, but what I'm saying is that it's not that much, the amount of plastic for final disposal. It's not on the same scale as all the other garbage.

Senator Massicotte: If you were to add that to all garbage and all the rest —

Senator Carignan: We already have all that to manage. The problem is that we put it in places where it ends up being exported, once it's been contaminated or something else. We should be managing it ourselves. As I said, in 2016, 86% of plastic waste went to landfills. That's not where I want it to end up. However, that's better than sending it into a river in Indonesia or into a dump where the people who live next door burn the garbage. That's the idea.

In my experience, I don't think it will be a big deal. Yes, we will have to manage it to a certain extent and we will need to change our behaviour. What I'd really like is to see the industry take charge and develop innovative technologies so we stop using this waste or make it reusable or recyclable, if that's possible.

Senator Massicotte: Thank you.

[*English*]

Senator McCallum: I know that you have answered some of these questions I'm going to ask. I'm just not comfortable leaving this waste in Canada unaddressed.

If Canada seeks to export plastic waste, the amount of plastic waste to be managed in Canada could increase. Which jurisdictions and industries would be most affected and in what ways? What would be the implications on the environment and on human health of a sudden increase in demand for plastic waste management and disposal in Canada? How would plastic waste likely be disposed of in Canada? For example, would landfill incineration or other measures be the most likely method of final disposal?

Would you recommend that the Energy Committee do a study on this area and what's happening in Canada?

[*Translation*]

Senator Carignan: Obviously, we are talking about a small quantity of plastic in relation to the millions of tonnes produced and used in Canada. Millions of tonnes will have to be managed. Currently, waste in Canada is managed in a number of ways,

Le sénateur Massicotte : J'avais une compréhension différente. Comme société, je pensais qu'on avait un problème majeur avec nos déchets. Est-ce le cas ou bien...

Le sénateur Carignan : C'est le cas, mais ce que je dis, c'est que ce n'est pas majeur, cette portion de plastique à élimination définitive. Cela n'a pas l'ampleur de tous les autres déchets.

Le sénateur Massicotte : Si on ajoute cela à tous les déchets et à tout le reste...

Le sénateur Carignan : On a déjà tout cela à gérer. Le problème, c'est qu'on les place à des endroits où ils finissent par être exportés, alors qu'ils sont contaminés ou autre. Il faudrait les gérer nous-mêmes. Comme je le disais, en 2016, 86 % des déchets plastiques étaient enfouis. Ce n'est pas la destination que je souhaite. Toutefois, c'est mieux que de les envoyer dans une rivière en Indonésie ou dans un dépotoir où les déchets sont brûlés par des personnes qui vivent à côté. L'idée, c'est cela.

Selon mon expérience, je ne crois pas que ce sera majeur. Oui, il faudra faire une certaine gestion et il devra y avoir un changement de comportement. Ce que je souhaite le plus, c'est que l'industrie se prenne en main et développe des technologies novatrices pour arrêter d'utiliser ces déchets ou pour qu'on les rende réutilisables ou recyclables, si c'est possible de le faire.

Le sénateur Massicotte : Merci.

[*Traduction*]

La sénatrice McCallum : Je sais que vous avez déjà répondu à certaines questions que je m'appête à poser, mais je suis particulièrement préoccupée par la question de la gestion des déchets au Canada.

En augmentant le volume de nos exportations de déchets plastiques, nous risquons également d'accroître la quantité de déchets à gérer en sol canadien. Quels sont les provinces, les territoires et les industries susceptibles d'être les plus touchés, et de quelle manière? Quelles seraient les conséquences sur l'environnement et la santé humaine en cas d'augmentation soudaine de la demande de gestion et d'élimination des déchets plastiques au Canada? Comment éliminerait-on probablement ce type de déchets? Par exemple, l'enfouissement, l'incinération ou d'autres mesures seraient-ils le plus susceptibles d'être utilisés pour leur élimination définitive?

Recommanderiez-vous au Comité de l'énergie d'entreprendre une étude sur ce sujet et sur ce qui se passe au Canada?

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Évidemment, on parle d'une petite quantité de plastique par rapport aux millions de tonnes qui sont produites et utilisées au Canada. Ce sont plusieurs millions de tonnes qui devront être gérées. Actuellement, il y a plusieurs

including plastic. There's collection and sorting when the waste is picked up, or mixed waste collection and sorting at the recycling facility, and then it's brought back.

First, could the plastic waste be incinerated in Quebec City, with sensors for the various particles? Then at least, it would be incinerated here, in Quebec. That would ensure a decrease in pollution, and the particles would be captured here, instead of the plastic being burned in Indonesia.

You brought up mother earth. Whether it's here or in Asia, it's the same earth and the same water. I think that's extremely important.

Second, there are already costs and challenges associated with waste management, whether it's biogas capture at a solid waste landfill, incineration or electrolysis. Waste is managed in a host of ways. Overall, this bill will have a minor impact when it comes to waste destined for final disposal.

[English]

Senator McCallum: Okay, I thought this bill looked at the final disposal of plastic waste, not just single-use plastics. Are you saying this will only look at single-use?

[Translation]

Senator Carignan: The bill deals with plastic waste that can't be reused or recycled, so products destined for final disposal. I'm not sure whether it's clear, but it pertains to plastics that can't be reused or recycled, so a small portion of plastic waste. Plastics that can be reused or recycled can continue to be exported in accordance with the terms of the Basel Convention. Canada finally ratified it and ratified the amendments on the control and trade of this type of plastic waste. The problem is that it did not ratify the part of the convention addressing the ban on plastics destined for final disposal.

Senator Miville-Dechêne: Following up on Senator McCallum's question, I'd like to know whether you have a sense of the proportion of all plastics used, and disposed of, in Canada. What is the proportion of reusable plastic versus the proportion of plastic that can't be reused or recycled?

You're always saying it's a small portion.

Senator Carignan: It's 20,000 tonnes. Canada produces millions of tonnes.

Senator Miville-Dechêne: If those figures appear —

façons de gérer les déchets au Canada, notamment le plastique. Il y a toute la collecte et le tri lorsqu'on recueille les déchets, ou la collecte mélangée et le tri au centre de tri, puis ils sont rapportés.

Premièrement, est-ce que le plastique pourrait être incinéré à Québec, avec des capteurs de différentes particules, ce qui fait qu'au moins, il serait brûlé ici, au Québec? Cela permettrait d'assurer une diminution de la pollution et de faire une captation des particules ici, plutôt que de brûler ce plastique en Indonésie.

Vous avez parlé de notre mère la Terre. Que soit ici ou en Asie, c'est la même Terre et la même eau. Pour moi, c'est extrêmement important.

Deuxièmement, il y a déjà des coûts et des enjeux liés à la gestion des déchets, que ce soit avec la captation des biogaz dans un site d'enfouissement des déchets solides ou avec l'incinération ou l'électrolyse. Il y a toutes sortes de façons de gérer les déchets. Dans l'ensemble, l'impact de ce projet de loi est mineur dans l'ensemble en ce qui a trait aux déchets à élimination définitive.

[Traduction]

La sénatrice McCallum : D'accord, je pensais que le projet de loi portait sur l'élimination définitive des déchets plastiques, et non uniquement sur les plastiques à usage unique. Voulez-vous dire que le projet de loi n'est axé que sur les plastiques à usage unique?

[Français]

Le sénateur Carignan : Cela vise les déchets plastiques qui ne peuvent pas être réutilisés ou recyclés, donc les produits à élimination définitive. Je ne sais pas si l'on comprend bien, mais ce sont des plastiques qui ne peuvent pas être réutilisés ou recyclés. Cela vise une petite partie du plastique. Le plastique qui peut être réutilisé ou recyclé peut continuer d'être exporté conformément aux conditions prévues à la Convention de Bâle. Le Canada l'a finalement ratifiée et a ratifié les amendements qui touchaient le contrôle et le commerce de ce type de plastique. Le problème, c'est qu'il n'a pas ratifié la partie de la convention qui traite de l'interdiction des plastiques à élimination définitive.

La sénatrice Miville-Dechêne : Afin de poursuivre sur ce que la sénatrice McCallum a demandé, avons-nous une idée de la proportion quand on pense à tous les plastiques utilisés et dont on dispose au Canada? Quelle est la proportion de plastique réutilisable comparativement à la proportion de plastique qui ne peut être réutilisé ou recyclé?

Vous dites toujours que c'est une petite partie.

Le sénateur Carignan : On parle de 20 000 tonnes. Au Canada, il se produit des millions de tonnes.

La sénatrice Miville-Dechêne : Si jamais ces chiffres existent...

Senator Carignan: I have them somewhere.

Senator Miville-Dechêne: If you could forward them to the committee, I would appreciate it. You refer to them often, and it is important given the impact on costs, for instance. I'd be interested in knowing what exactly the proportion is.

Senator Carignan: I can send you more exact figures. According to the figures that appear in the online publication Our World in Data, Canada mismanaged 23,500 tonnes of plastic waste in 2019. That's a lot, but not when you compare it with other countries. In Algeria's case, for instance, the figure is 764,000 tonnes of mismanaged plastic waste. I covered those data in my statement.

Senator Miville-Dechêne: Yes, and they were also in the excellent summary provided by our analysts. When you get a chance, I'd like to know the proportion.

Senator Carignan: I saw the figure for plastic production in Canada. It's millions of tonnes. I can't remember the exact number, but I will get it to you.

The Deputy Chair: Are there any other questions?

In that case, I want to thank the senators and our witness for participating in today's meeting. The meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Carignan : J'ai ces chiffres quelque part...

La sénatrice Miville-Dechêne : Si vous pouviez les transmettre au comité, parce que je trouve que vous les répétez souvent et c'est quand même important, parce que cela a un impact sur les coûts, par exemple. Cela m'intéresserait de savoir un peu plus précisément quelle est la proportion.

Le sénateur Carignan : Je peux vous transmettre des chiffres plus précis. Selon les chiffres tirés de la publication en ligne Our World in Data, le Canada gérait inadéquatement 23 500 tonnes de plastique en 2019. C'est gros, mais ce n'est pas gros quand on compare ces chiffres à d'autres pays. Dans d'autres pays, notamment en Algérie, on parle de 764 000 tonnes de plastique à gérer. Ces données étaient dans mon discours.

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui, et c'était aussi dans l'excellent résumé de nos analystes. Quand vous aurez le temps, j'aimerais connaître la proportion.

Le sénateur Carignan : J'ai vu le chiffre de la production de plastique au Canada. Cela représente des millions de tonnes. Je ne me souviens pas du chiffre précis, mais je vais vous le transmettre.

La vice-présidente : Est-ce qu'il y a d'autres questions?

Je remercie donc les sénateurs et notre témoin de leur participation aujourd'hui. Je déclare la séance levée.

(La séance est levée.)
